



Projet pédagogique 2020-2021

**ALSH PETITES VACANCES
Site Saint-Paul-de-Jarrat**



Sommaire

1. Présentation de l'association.....	3
• Historique	3
• Projet éducatif.....	4
• Rôles et missions des différents acteurs	5
• Le projet pédagogique.....	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association	8
• Budget général.....	10
2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....	11
3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation	11
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	11
• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	11
• Les locaux.....	12
• Déroulement d'une journée	13
• Organisation du temps repas.....	14
• Analyse de situation liée aux petites vacances.....	15
4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions	18
5. Activités	19
6. Evaluation.....	20
7. Communication.....	21

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.

La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,

St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

A ce jour notre association gère :

8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 10 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

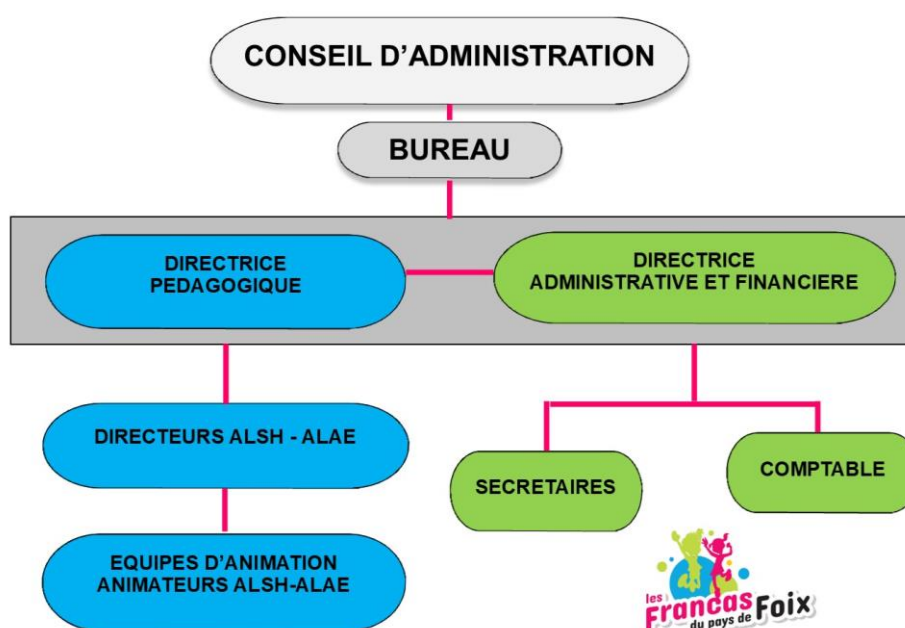
Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

À la suite d'une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.



Un service administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice administrative et financière, Anne VIVES**, responsable du service administratif et financier.
- **D'une comptable**
- **De trois secrétaires**

Un service pédagogique dirigé par une **directrice pédagogique, Pascale BLAZY**, qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;

- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées structures par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **« Je découvre le patrimoine en m'amusant »** : faire découvrir aux enfants des différents sites les richesses de leur territoire. Cela se traduira sur le terrain par des sorties, des activités en partenariat avec des associations locales telles que Les Amis de Forges de Pyrène, des visites de musées et de monuments, des échanges intergénérationnels... Organiser des rencontres entre les différents sites d'accueils de loisirs au cours desquelles les enfants feront visiter à leurs camarades les richesses proches de leur accueil de loisirs.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du **9^{ème} Festival des enfants** (samedi 12 juin 2021). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
 - Le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)
 - **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.
 - Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération de Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

- Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;
- La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

Nouvelle orientation pédagogique : mise en place d'animations afin de sensibiliser les enfants aux différentes formes d'arts : « L'art dans tous ses états ».

La découverte des différentes formes d'art servira de fil conducteur jusqu'à notre Festival des enfants au cours duquel des œuvres collectives réalisées pendant les périodes de petites vacances seront exposées.

• Budget général

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice pédagogique.



2. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
FERRE Christine	Directrice	BPJEPS Loisirs Tous Publics
BALICCO Laura	Directrice	BAFA
CASSE Laëtitia	Animatrice	CAP petite enfance
CAZABOU Nathalie	Animatrice	CQP animateur périscolaire
DELANOUE Lauriane	Animatrice	CQP animateur périscolaire
DOUMENC Korelly	Animatrice	BAFA
GANDON Laura	Animatrice	BAFA
LAFFERRERIE Rémy	Animateur	BAFA
LOMBART Julie	Animatrice	BAPAAT
NOLASCO Cindy	Directrice	Stagiaire BPJEPS

3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

- **Fonctionnement de l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs des vacances est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes et organisé par notre association. Il accueille sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat les enfants âgés de 3 à 11 ans. Le lieu d'accueil est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...)

- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- Par la mise en place d'orientations communes comme par exemple cette année sur le thème de la différence afin de sensibiliser les enfants à la différence et aux différences afin de leur permettre de connaître et d'accepter cette notion ;
- Par la mise en place de partenariats avec des associations telles que l'Association des Paralysés de France...

Pour les petites vacances :

- 7h30/9h30 : Accueil des enfants et de leur famille

Arrivée échelonnée des enfants. La directrice accueille au portail les parents et leurs enfants.

- 9h30/9h45 : Présentation de la journée et appel
- 9h45/11h45 : Temps d'activités
- 12h00 : Repas
- 13h00/14h00 : Repos pour les petits et temps calme pour les autres.
- 13h30/14h00 : Accueil des enfants et de leur famille venant pour l'après-midi, jeux calmes et libres pour les autres.
- 14h00/16h00 : Activités
- 16h30 : Goûter
- 17h00/18h30 : Poursuite de l'activité, petits ateliers, jeux libres, jeux de société

Temps éducatif et convivial

Départ échelonné des enfants, la directrice accueille les parents.

• Les locaux

- 3 salles d'activités (2 pour les maternelles avec coin d'imitation, lecture, dessins, jeux de construction, jeux de société et un au 1^{er} étage pour les plus de 6 ans)
- 1 salle de motricité ;
- 1 salle de repos et de sieste ;
- 1 espace sportif ;
- Des sanitaires adaptés.

Une salle de restauration

Les plats sont livrés par le traiteur « API » et sont réchauffés par une animatrice cantinière.

Un bureau dans lequel se trouve un ordinateur où les fiches de présences enfants seront éditées chaque jour.

Une salle d'infirmierie avec 2 lits et la pharmacie.

Tous les soins donnés et plaintes seront consignés sur la fiche prévue à cet effet.

- **Déroulement d'une journée**

 **7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN**

Arrivée échelonnée des enfants.

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au grand portail blanc. Ils sonnent et la directrice récupère l'enfant et l'accompagne pour se laver les mains puis jusqu'aux porte-manteaux nominatifs (espacés d'un mètre). Elle s'est renseignée auprès des parents sur la personne qui est susceptible de venir chercher l'enfant et si celui-ci se repose l'après-midi.

Elle vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et si nécessaire, note des observations.

L'enfant rejoint l'une des salles d'activités où lui sont proposées des activités calmes (coloriage, scoubidou, pixels...). (**Pas de jeux collectifs et sportifs jusqu'à 9h30**).

 **9h30 : APPEL et PRESENTATION DES ACTIVITES**

Le temps « regroupement » se déroulera dans une salle d'activités qui sera aménagée de façon que les enfants ne soient pas « les uns sur les autres ».

 **9h45/11h30 : TEMPS D'ACTIVITES**

Même si aucune règle de distanciation ne s'impose auprès d'enfants d'un même groupe pour les enfants de moins de 6 ans, tout contact entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes seront évités lors des activités ou tout moment de vie quotidienne.

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Il se lave les mains entre chaque changement d'activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

Le matériel sera désinfecté ou isolé après usage.

 **AVANT LE REPAS**

Entre 11h30 et 11h45 : après s'être lavé les mains les enfants sont en temps libre dans la cour.

Entre 11h45 et 12h : départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine.

Pour les autres de **11h45 à 12h** : passage aux toilettes de façon échelonnée puis installation à la cantine pour le repas. Les enfants sont espacés d'un mètre minimum.

12h00/13h00 : REPAS

 **13h00/14h00 : TEMPS DE REPOS/TEMPS CALME**

Les maternelles (TPS/PS/MS) sortent de la cantine, passent aux toilettes et partent à la salle de repos. Les lits sont nominatifs. Les draps, couvertures et oreillers seront lavés en fin de semaine.

Les 5/12 ans rejoignent les salles d'activités pour un temps libre et des jeux calmes.

Pas de jeux sportifs/collectifs. Pas de jeux de construction ou d'imitation à ce moment-là.

De 13h30 à 14h : ACCUEIL des enfants de l'après-midi par un animateur référent.

 **14h/16h : TEMPS D'ACTIVITES**

Même si aucune règle de distanciation ne s'impose auprès d'enfants d'un même groupe pour les enfants de moins de 6 ans, tout contact entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes seront évités lors des activités ou tout moment de vie quotidienne.

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Il se lave les mains entre chaque changement d'activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

Le matériel sera désinfecté ou isolé après usage.

16h00/16h30 : GOUTER

Après être passé aux toilettes, le goûter sera pris soit assis à table (dans ce cas les tables seront désinfectées avant), soit assis dans l'herbe.

Après le goûter un temps d'échanges avec les enfants sera instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

16h30/17h00 : TEMPS LIBRE

17h00/18h30 : TEMPS D'ANIMATION ET ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants à partir de 17h. Les parents sonnent et la directrice accompagne les enfants, les uns après les autres, jusqu'au portail. Elle vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne le nom de l'enfant sur la fiche. Elle transmet les informations concernant les enfants.

- **Organisation du temps repas**

En plus de ce qui est déjà mis en place depuis la rentrée de septembre, à la suite des dernières annonces gouvernementales nous devons prendre en compte et appliquer les points suivants (applicable au 25/01/2021) :

Pour les enfants de l'école élémentaire, le port du masque est obligatoire à la cantine même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.

Le non-brassage entre enfants d'une même table doit impérativement être respecté. Les mêmes enfants déjeunent en outre tous les jours ensemble à une même table

Equipe cantine et animateurs

HORAIRES DES REPAS

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. Comme c'est matériellement possible, les enfants seront espacés (4 par table). L'animateur sert les enfants de sa table (eau, plats, pain...). Les enfants pourront débarrasser leur assiette dans le plat.

Les animateurs ne mangent pas avec les enfants.

L'accent continuera à être mis sur la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Dès le repas terminé, les enfants doivent sortir un par un et se laver les mains.

ORGANISATION DES SALLES

-  Les maternelles et les élémentaires mangent ensemble dans le réfectoire.

ENCADREMENT

-  Un animateur par table.

TEMPS REPAS

Organisation au moment du repas

Après l'entrée et le plat principal :

- + Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Puis ce sont les adultes qui amènent le plat sur le charriot ou l'endroit approprié.

Après le plat principal :

- + Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.
- + Les assiettes ainsi que la corbeille à couverts seront ensuite amenées sur le charriot de service (ou à l'endroit approprié) par les animateurs.

Après le dessert :

- + Ranger les verres, la carafe, les ramequins, les petites cuillères (ne pas mettre dans la carafe) et les assiettes à dessert sur le chariot.
- + Pousser les miettes au milieu de la table avec les serviettes en papier.
- + Dès le repas terminé, les enfants doivent sortir par groupes échelonnés.

- **Analyse de situation liée aux petites vacances**

Analyse générale, en lien avec les objectifs

Les enfants accueillis pendant les vacances, dont la majorité provient de L'agglomération Foix-Varilhes, fréquentaient jusqu'alors l'accueil de loisirs de Foix.

Depuis avril 2019, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur quatre sites gérés par les Francas du Pays de Foix : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Ces enfants peuvent être accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30 avec la possibilité de s'inscrire uniquement la demi-journée avec ou sans la prise de repas sur place.

Analyse liée à la situation sanitaire :

Certains des enfants accueillis pendant ces vacances ont retrouvé le chemin de l'école au mois de septembre après cinq mois d'absence de vie en collectivité. Ils ont découvert, à la rentrée scolaire, la présence du protocole sanitaire et donc l'existence des gestes barrières, des distances... en particulier les enfants de maternelles. Une situation inédite qui engendre un stress quotidien pour certains enfants.

Ce protocole entraîne aussi des contraintes et une organisation particulière pour l'équipe d'animation.

Analyse liée au public :

Sur le site de Saint-Paul-de-Jarrat, 20 enfants (8 en maternelle et 12 en élémentaire) sont accueillis pendant les petites vacances et le mois d'août et 28 enfants (16 en maternelle et 12 en élémentaire) pendant le mois de juillet.

Il s'agit donc d'une petite structure, fréquentée essentiellement par des enfants des communes de Saint-Paul-de-Jarrat et de Montgailhard, qui de vacances en vacances, commencent à se connaître et reviennent régulièrement sur les différentes périodes.

2 enfants en situation de handicap (TSA : trouble du Spectre Autistique) viendront régulièrement pendant les vacances à l'ALSH de Saint-Paul-de-Jarrat. Il nous semble important de prendre en compte, en amont, leur particularité pour qu'ils soient pleinement intégrés au groupe.

Analyse liée à la structure et à son fonctionnement :

Au regard du nombre d'enfants, les enfants de maternelle et d'élémentaire ne sont pas cloisonnés, les deux publics sont mélangés dans les 2 salles d'activités, dans la cour ou dans la salle d'évolution. Il nous semble alors important d'envisager des temps où ils participent ensemble à une activité en favorisant l'entraide et des temps où chaque tranche d'âge peut se retrouver.

Analyse liée aux parents :

Les parents apprécient le côté « cocooning » de cette petite structure, ils sont en demande d'échanges, d'informations concernant leur enfant. Ils sont aussi tranquilisés par le fait que les fratries d'âge maternel et élémentaire vont pouvoir rester ensemble. Ils participaient jusqu'alors aux moments conviviaux proposés.

Orientation pédagogique de l'année :

Le thème de cette année est « l'Art dans tous ses états ». Pour cela, l'équipe de l'ALSH de Saint-Paul-de-Jarrat va pouvoir faire découvrir différentes formes d'art aux enfants, suivant un calendrier précis.

Nous avons choisi de découper ainsi les différentes périodes :

- Pour les vacances d'automne : l'Architecture (habitations, monuments, paysages...) et l'Art visuel (Peinture, Art plastique, dessin...)
- Pour les vacances de fin d'année : Littérature et Art de la scène
- Pour les vacances d'hiver : Musique et Art médiatique
- Pour les vacances de printemps : Sculpture et Cinéma

Sur chaque période un fil conducteur permettra de garder le lien avec les autres structures (défis...).

Constat

Suite à cette analyse,

- L'objectif principal de l'équipe, compte tenu du contexte particulier, est **d'accueillir les enfants en toute sécurité physique et psychique, dans le respect du protocole sanitaire.**
- Il est aussi important à la fois, de continuer à **créer du lien et de l'entraide entre les enfants** quels que soient leurs âges et à la fois, de **leur permettre de se retrouver** entre chaque tranche d'âge.
- L'équipe permettra aux enfants de **prendre en compte les différences** de chacun et de s'adapter à ses besoins
- Nous nous attacherons à **garder le lien et la communication avec les familles** en instaurant des moments d'échanges, d'expositions des productions...
- Enfin, l'accent sera mis aussi sur la **découverte de différentes formes d'Arts** à travers des **activités innovantes.**



4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, le vivre ensemble, ...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif De Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
1) Favoriser l'épanouissement de chaque enfant.	1) Permettre à chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme et de participer à des activités adaptées. 2) Développer l'entraide et le respect dans le groupe. 3) Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et permettre aux autres de prendre en compte leurs différences.	<ul style="list-style-type: none"> - Matérialiser des « coins » (construction, imitations, lecture, jeux de société, ...) d'accès libres, adaptés en fonction de l'âge et des besoins. - Décorer les espaces - Instaurer des temps calmes et des réveils échelonnés (petits). Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant. - Prendre en compte l'envie et la fatigue des enfants. Leur permettre de ne « rien faire ». - Séparer les maternelles et les élémentaires pour certaines activités spécifiques. - Proposer des grands jeux type jeux de piste, Cluedo et chasse au trésor aux grands. - Proposer des ateliers communs ou les plus grands aident les plus jeunes. - Encourager l'entraide dans la vie quotidienne (lavage des mains...) et les activités. - Proposer aux plus grands de lire des histoires aux petits ou de participer à la mise en place de jeux de piste pour les petits. - Mise en place de tutorat pour les enfants volontaires. - Intervention de l'éducatrice pour expliquer ce qu'est le trouble autistique. - création d'une frise du temps pour que les enfants se repèrent mieux. - Proposer des ateliers visuels et créatifs adaptés. - Proposer des parcours de motricité et des jeux sportifs.
2) Vivre avec la crise sanitaire.	1) Accueillir chaque enfant en toute sécurité physique et psychique dans le respect du protocole sanitaire. 2) Développer la communication aux familles	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de s'exprimer sur leur ressenti et d'être rassurés si nécessaire. - Assurer la bonne mise en pratique du protocole sanitaire. - Permettre aux enfants de passer des vacances agréables. - Echanger avec eux sur le déroulement de la journée. - Les informer sur notre association et faire le relai des informations. - organiser des expositions à l'extérieur de l'accueil de loisirs.

5. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation tiendront compte des exigences sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 (applicable au 25/01/2021 : pas d'activités sportives en intérieur). Elles devront, également, permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

6. Evaluation

L'évaluation est réalisée :

- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglomération Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p>1) Favoriser l'épanouissement de chaque enfant.</p>	<p>1) Permettre à chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme et de participer à des activités adaptées.</p> <p>2) Développer l'entraide et le respect dans le groupe.</p>	<p>Des espaces ont été aménagés spécialement pour les grands et pour les petits avec du mobilier adapté. Instauration de temps calmes et de temps plus « dynamique » en fonction de la journée et des besoins. Les enfants participent à des activités par tranche d'âge. Les enfants savent qu'ils sont libres de choisir l'activité à laquelle ils veulent participer ou de proposer à leur tour ou encore de ne rien faire.</p> <p>Les plus grands aident les plus petits dans les gestes de la vie quotidienne et dans les activités. Chacun trouve sa place dans le groupe dans un climat de bienveillance.</p>	<p>Les espaces ont été identifiés en fonction de l'âge. L'alternance d'activités sportives et d'activités calmes correspond au besoin de l'enfant. Les enfants participent à au moins 2 activités spécifiques à leur âge. Tous les enfants choisissent l'activité et sont forces de proposition.</p> <p>La moitié des enfants propose leur aide aux plus petits. Les CM participent à la création de jeux pour les plus petits. La moitié des grands sont volontaires pour lire des histoires aux petits. Les plus petits sollicitent les plus grands.</p>

	3) Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et permettre aux autres de prendre en compte leurs différences.	<p>Les enfants comprennent les différences des enfants accueillis (intervention éducatrice). Les jeux et activités proposés sont adaptés à tout public. Les enfants savent utiliser les outils d'accompagnement (frise du temps, livret pictogramme...)</p> <p>Les enfants se portent volontaires pour accompagner ces enfants dans les moments de vie quotidienne.</p>	<p>Tous les enfants à partir du CP sont capables d'expliquer avec leur mot le handicap. La moitié des enfants posent des questions pendant l'intervention. Tous les enfants connaissent et utilise au moins 1 outil.</p> <p>Au moins 1 enfant par période se porte volontaire pour être l'accompagnateur.</p>
2) Vivre avec la crise sanitaire	<p>1) Accueillir chaque enfant en toute sécurité physique et psychique dans le respect du protocole sanitaire.</p> <p>2) Développer la communication aux familles</p>	<p>L'équipe connaît et applique le protocole. L'équipe est à l'écoute des ressentis, des peurs et des besoins de l'enfant.</p> <p>Les parents sont renseignés par le directeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la journée de leur enfant, - sur les activités, - sur l'association. <p>Les familles ont pu voir les productions réalisées par leur enfant.</p>	<p>Tous les animateurs respectent le protocole à la lettre. Tous les enfants se sentent écoutés et compris.</p> <p>Tous les parents ont été informés de la journée de leurs enfants et ont eu des réponses sur les questions concernant l'association. Au moins 1 outil a été réalisé pour communiquer avec les familles.</p>

7. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

Dans cette période de crise sanitaire, les familles sont informées des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants au sein de la structure.

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets. **Dans cette période de crise sanitaire, les enfants sont sensibilisés et informés de l'importance du respect des gestes barrières au sein de l'accueil de loisirs.**

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

